

Le giratoire de Bonnet bientôt éclairé

Plaimont Vivadour Lasserrade et Plaisance associés dans l'investissement



Le giratoire de Bonnet bientôt éclairé

Deux ans et demi déjà que le giratoire de Bonnet est terminé et donne satisfaction à tous les usagers . La vitesse constatée par le passé sur cet axe par une circulation de véhicules légers , lourds également car beaucoup évitent ainsi l'autoroute pour se rendre de Toulouse à Bayonne, était devenue inquiétante surtout en période de vendanges avec de nombreux engins agricoles en plus. La vitesse est donc régulée mais pas la visibilité nocturne car les services départementaux en charge des routes ont estimé qu'il se trouvait hors agglomération. Il est pourtant équipé en souterrain pour permettre alimentation électrique et éclairage. Celui ci est en passe d'être réalisé grâce à l'union financière des deux communes de Lasserrade et Plaisance des groupes Vivadour et Plaimont qui a quatre se partagent l'investissement, le fonctionnement sera assuré par Lasserrade . Le giratoire sera alors bien mieux sécurisé .